

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 9 (1970-1971)
Heft: 35

Nachruf: Charles Steiner
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NECROLOGIE

Nous apprenons avec émotion le décès de Monsieur
CHARLES STEINER
Directeur retraité de Nestlé S.A.
Officier de l'Ordre de Léopold
Chevalier de l'Ordre de la Couronne
Médaille du Mérite de Nestlé
Membre d'honneur de la Société Suisse d'Anvers,
l'un des piliers de notre communauté anversoise.
Nous tenons à exprimer à son épouse, à ses
enfants et petits-enfants nos plus sincères condo-
léances.

LES SOCIETES

PROGRAMME DE L'UNION SUISSE DE BRUXELLES

Pour ces prochains mois, l'Union Suisse de Bruxelles a préparé, pour ses membres et ses amis, un programme à la fois varié et éclectique. Qu'on en juge :

16 octobre : soirée au Théâtre National, pour applaudir la comédie « Septième commandement... Tu voleras un peu moins... » de Daniel Fo.

19 novembre : Conférence de M. A.G. Berthod, ancien Consul général de Suisse, au Centre culturel d'Ixelles, rue Mercelis 13, sur le sujet « La Suisse, Terre de rencontre et d'asile », illustrée de diapositives. Cette séance est organisée sous le patronage de M. Henri Monfrini, Ambassadeur de Suisse, avec le concours de Pro Helvetia et en collaboration avec les « Grandes Conférences d'Ixelles ».

4 décembre : Dîner-débat, à la Maison Suisse, sur « La révision de la Constitution fédérale », organisé en collaboration avec la rédaction du Courrier Suisse. Monsieur J.C. Nicole, directeur-général de la Sonor S.A., éditrice du quotidien « La Suisse » à Genève, Président de la Nouvelle Société Helvétique, viendra spécialement de Genève pour exposer et discuter cet important problème.

20 décembre : Fête de Noël, à 15 h, à l'Hôtel Atlanta, avec représentation du Théâtre Casimir, arrivée du Père Noël, distribution de cadeaux aux enfants... sages !

Le Comité de l'Union Suisse de Bruxelles souhaite que ce programme donne satisfaction à ses membres et espère que nombreux seront ceux qui voudront bien, par leur présence, soutenir ses efforts.

SWISS JUNIOR CLUB

Les problèmes des Clubs suisses

Au Congrès des Suisses de l'Etranger, nous étions représentés par deux membres du comité. Ils ont assisté aux débats sur la Révision de la Constitution fédérale et ont suivi des cours pour les dirigeants de clubs. Ces cours auxquels une dizaine de clubs étaient représentés, nous ont appris que les problèmes du notre étaient ceux des autres.

— Les jeunes Suisses étant dans leur pays d'adoption depuis un certain temps semblent se désintéresser de leur pays, donc d'un club suisse.

— Seuls les stagiaires apprécient le club.

— Il faut sans cesse trouver de nouveaux membres, car on peut remarquer, assez rapidement une certaine lassitude, un désintéressement.

— Les seules activités appréciées sont les camps.

Nous avons donc décidé de mettre sur pied un camp réunissant les clubs de Hannover/Braunschweig, München, Frankfurt, Strasbourg, le notre et éventuellement Lyon. Ce camp aurait pour cadre la région de Bingen sur le Rhin.

Nos activités

Le 26 septembre, nous avons organisé dans notre local une soirée costumée. Cette soirée qui annonçait un nouveau départ du club, a vu un succès inespéré. En effet, une centaine de personnes étaient présentes au rendez-vous dont 80 jeunes. Cela ne s'était plus reproduit depuis la soirée costumée du 7 février.

Ce brillant succès, il faut le dire, était bien opportun, car le comité, ce n'était pas un secret, était en crise, le moral n'y était plus. Le motif de ce malaise : le club tiendra-t-il ?

Oui, il tiendra, la preuve fut faite le 26 septembre.

Quant à notre programme nous allons le remanier, le bowling cédera sa place à l'équitation, le patinage quant à lui subsistera, en parallèle à cette activité nous ferons de la natation.

Pour le football, nous avons décidé de renforcer l'équipe de l'U.S. Suisse. La création d'une seconde équipe aurait été absurde, aucune des deux n'aurait pu rivaliser avec les autres équipes en championnat.

Nous participerons également aux activités de la Société suisse de Gymnastique (volley-ball, escrime, gymnastique).

En dehors de ces activités sportives, nous organiserons des soirées dansantes, des soirées costumées, des soirées de jeux, de jazz...

Le local restera ouvert tous les mercredis dès 20 h, ainsi que 23 samedis et 1 vendredi en 71 dès 18 h (les dates d'ouverture avec les activités prévues seront publiées dans notre revue le Ciktus).

Maintenant je termine en espérant que bien vite vous adhérerez à notre groupement, je suis sûr qu'ils vous plaira.

Comment vous faire membre ? C'est simple : en versant 100 F à notre C.C.P. 261 de la Société Générale de Banque, Agence Meiser - compte n° 444043 du S.J.C.

Vous aurez immédiatement plus amples renseignements par la voix de notre journal.

Le vendredi 31 décembre, dès 20 heures, nous invitons tous les jeunes à assister à la soirée de la Saint-Sylvestre au local du Swiss Junior Club, 2, rue Philippe-le-Bon, 1040 Bruxelles.
Renseignement : Brigitte Strehler, 66, rue Verbist. Tél. (02) 17.73.86.

LA SOCIETE SUISSE DE GYMNASTIQUE

invite les compatriotes et leurs amis aux deux manifestations suivantes :

Samedi 14 novembre 1970 à 21 h : Grand Bal des Gymnastes (en collaboration avec trois sociétés amies) dans la salle de fêtes « Aurore », chaussée de Mons 722, à Anderlecht (au-dessus du S.M. Delhaize) avec l'orchestre Los Chiquitos.

Jeudi 26 novembre 1970 à 20 h : Projection du film de la Fête fédérale suisse 1967 à Berne (film en couleurs) dans l'auditorium « Mail », rue du Mail 50, des Etablissements d'Etteren Frères.

Durée de la projection environ 60 minutes. Un 2ème film complétera le programme. Une collecte sera faite à l'issue de la soirée pour couvrir une partie des frais.

Réservez les deux dates par sympathie pour notre société.

AVIS AUX SUISSESSES

Il est porté à la connaissance de nos compatriotes, que l'**Ouvroir suisse de Bruxelles**, qui apporte une aide morale (visites à domicile) et matérielle (vêtements, tricots, etc.) à des Suisses du troisième âge, sans famille, se réunit tous les premiers mardis du mois, à l'exception des mois de janvier, juillet, août et septembre.

Nous vous invitons cordialement à être des nôtres et à nous faire connaître, éventuellement, le nom de compatriotes désireux de recevoir la visite de nos dames visiteuses.

Les réunions mensuelles se tiennent à 15 h, au 1er étage de la Maison Suisse, rue Philippe-le-Bon, 2, à Bruxelles.

La cotisation minimale annuelle est fixée à 150 F. Vous êtes toutes attendues et bienvenues à la réunion qui aura lieu le mardi 3 novembre 1970. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner à Mme L. Buol au 48.78.38.

La présidente.

SOCIETE SUISSE D'ANVERS

Extraits du discours prononcé par le Consul Général de Suisse à l'occasion du défunt du Président M.J. Dubach.

« Monsieur le Président,

Vous aviez bien voulu, il y a quelque temps déjà, me faire part de votre intention d'abandonner la lourde charge que vous assumez depuis plusieurs années au sein de notre sympathique colonie suisse d'Anvers. Aussi, n'est-ce pas sans une certaine émotion pour moi, partagée sans doute par tous mes compatriotes, de vous voir quitter le poste de pilotage.

Je ne puis, en effet, me mettre dans l'idée que votre liaison entre les membres de la Société et notre Consulat général prenne fin. Depuis tant d'années vous vous êtes dévoué à la cause des Suisses d'Anvers sans compter votre temps ni votre argent. Vous avez été le type même du super patriote profondément attaché à votre terre d'origine, toujours disponible pour la cause helvétique.

En fouillant quelque peu les archives, j'ai constaté que vous étiez déjà fort actif dans votre jeunesse au sein de la Société suisse d'Anvers, puisqu'à 24 ou 25 ans, vous étiez trésorier adjoint, en 1929 vice-président. Vous faisiez partie du comité de l'année jubilaire 1937 comme vice-président et mémorialiste dit le chroniqueur de l'époque. En 1949, vous cumuliez la charge de vice-président et celle de directeur de la commission des fêtes. Puis de 1950 à 1960 vous fûtes déjà le président dynamique que l'on connaît. Enfin, la Société a fait à nouveau appel à vos compétences pour la diriger de 1963 à ce jour. C'est là un palmarès qui vous honore, ceci d'autant plus que vous aviez une activité professionnelle fort absorbante et harassante. Je ne puis que vous dire merci de tout cœur.

Les discours les plus courts étant les meilleurs, je termine en vous exprimant ma plus vive gratitude pour les éminents services que vous avez rendus à la cause de notre Patrie et à celle de nos compatriotes d'Anvers. Je dois cependant rendre hommage à Madame Dubach, pour la part affective qu'elle a prise dans votre activité. Que de sacrifices n'a-t-elle pas dû consentir pour vous permettre d'exercer votre charge. Aussi, chère Madame, je vous prie de recevoir ici ma reconnaissance sincère. »

M. Meyer termine en souhaitant un franc succès au nouveau président, M. Freddy Bohner.

SOCIETE SUISSE DE TIR DE BRUXELLES

Grümpelschiessen

Vendredi 13 novembre 1970 de 20 à 21 h.

Samedi 14 novembre 1970 de 13 à 15 h,

au bowling de la Maison Suisse, rue Philippe-le-Bon, 2. Sont admis tous les Suisses et SuissesSES à la condition que chaque participant apporte un prix à la séance de tir.

La cible de concours sera délivrée en échange du prix rituel.

Distribution des prix, précédée de la fameuse choucroute, le samedi 14 novembre à 19 h 30 à la Maison Suisse.

Invitation cordiale à tous.

PROCHAIN COURRIER :

Parution prévue mi-novembre 1970. Articles et communications à envoyer au plus tard le 31 octobre 1970.

LE COURRIER SUISSE

Rue Philippe-le-Bon 2 - 1040 Bruxelles. C.C.P. n° 387.48.

Editeur responsable :

J. PIERREHUMBERT, Bd. Gén. Wahis 256 - 1030 Bruxelles.

Commission de rédaction : A. BERGUER, J.C. MONTANDON et J. PIERREHUMBERT ; **Collaborateur** : J. AMANN.

Imprimerie : Efbé, chaussée de Mons 623 - 1070 Bruxelles.